



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Publié le 30 septembre 2022

Commune d'Esch-sur-Sûre Enquête de commodo et incommodo

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande d'autorisation a été présentée par l'Administration des Bâtiments publics concernant l'exploitation d'ateliers et d'un garage de réparation et d'entretien de véhicules, d'installations et d'une aire de lavage de véhicules et d'un stockage de substances et mélanges classés à Insenborn, Neihaff 1.

Le projet est déposé à l'inspection du public au secrétariat communal à Eschdorf, pendant les heures d'ouverture, **du 30 septembre 2022 au 17 octobre 2022 inclus**.

Toute réclamation doit être adressée par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre endéans le délai indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué de la commune d'Esch-sur-Sûre recevra d'éventuelles réclamations ou observations orales au secrétariat communal à Eschdorf le **lundi 24 octobre 2022 à 11⁰⁰ heures**.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le Secrétaire, le Bourgmestre,

